

Brevet de lieutenant de pêche

RNCP21189 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21352, 21381
Code(s) ROME	A1406
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de la mer

<http://www.formation-maritime.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet de lieutenant de pêche est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation et d'expérience en mer requises pour être en mesure d'assurer le quart à la passerelle en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes à bord d'un navire de pêche.

Le titulaire d'un brevet de lieutenant de pêche peut exercer en tant qu'officier chargé du quart à la passerelle sur tout navire armé à la pêche et aux cultures marines.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de lieutenant de pêche est chargé d'assurer le quart à la passerelle et de participer aux opérations de pêche. Il doit :

- maîtriser les techniques de navigation et la météorologie,
- maîtriser la tenue du quart et la manœuvre du navire,
- connaître son environnement professionnel,
- connaître la législation et notamment la réglementation des pêches maritimes.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Navires armés à la pêche ou aux cultures maritimes

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Sous réserve de formation et de service en mer complémentaires, le titulaire peut également poursuivre son cursus pour obtenir un brevet de patron de pêche ou de capitaine de pêche.

Il peut également obtenir un brevet de chef de quart 500 puis, après un service en mer, dans les conditions réglementaires obtenir un brevet de capitaine 500.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Toute fonction exercée à bord d'un navire professionnel à la pêche fait l'objet d'une réglementation particulière établie par le ministère chargé de la mer en tenant compte des dispositions européennes concernant les professions réglementées et, afin de faciliter les passerelles entre le secteur de la pêche et le secteur de la marine marchande, en

tenant compte également de la convention internationale relative aux normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW).

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin ou dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, il est requis un examen médical obligatoire devant un médecin des gens de mer.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par un cadre A des corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le titre de formation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressés par le titre de formation.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25497

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21189/>